



LISEZ ET CONSERVEZ CES INSTRUCTIONS

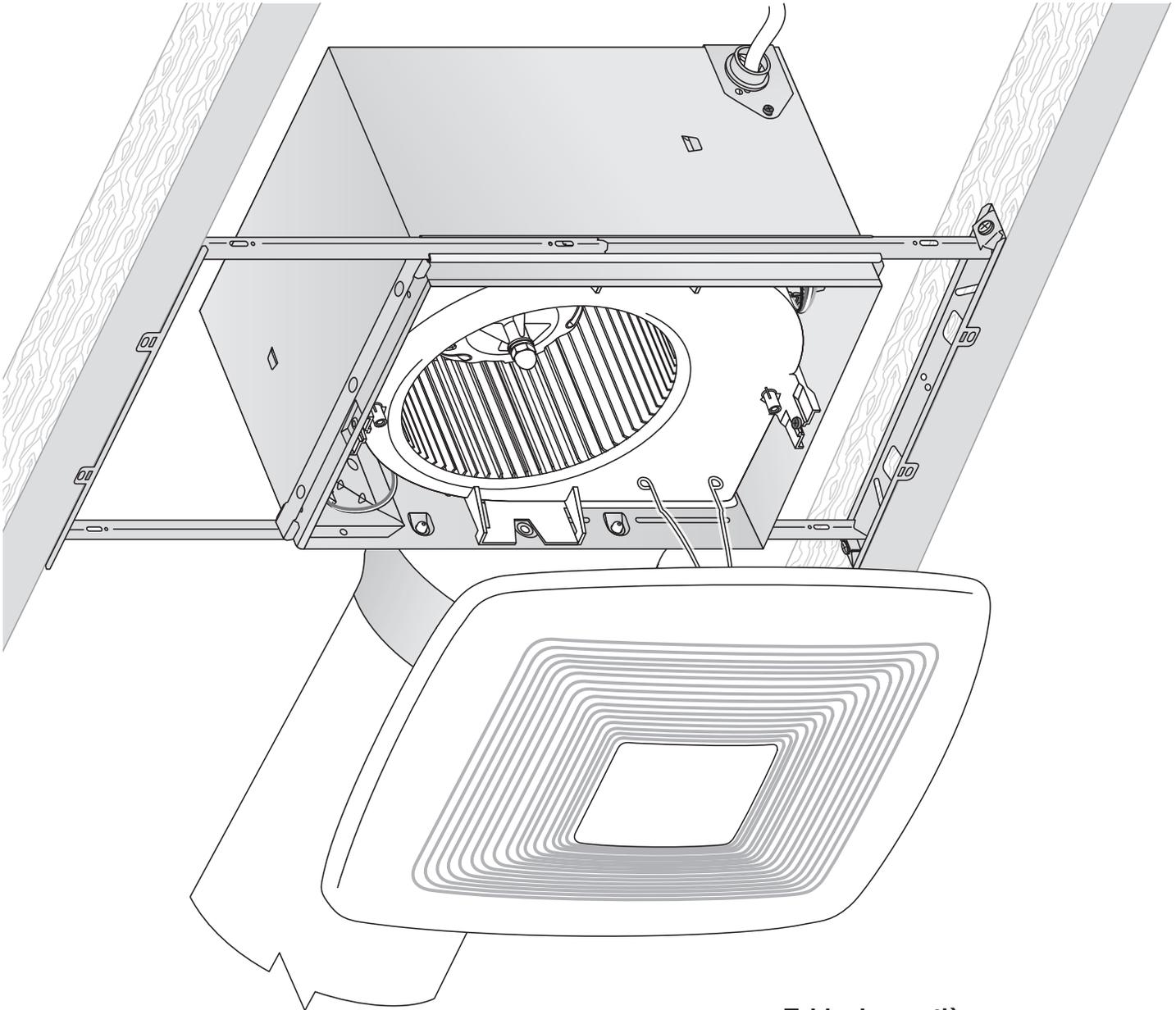
À l'attention de l'installateur : laissez ce guide chez le client.

Enregistrez votre produit en ligne sur www.broan.ca/register.asp.

ZB80 ■ ZB110

X2 | Ventilateur multivitesse

GUIDE D'INSTALLATION



**Installation facile,
lors de construction
neuve ou de rénovations**

Table des matières

Avertissements et mises en garde	2
Installation type	2
Installation dans une construction neuve	3
Installation lors de modernisation	7
Fonctionnement	12
Nettoyage et entretien	12
Dépannage	12
Pièces de rechange	13
Garantie	13

AVERTISSEMENT

POUR DIMINUER LE RISQUE D'INCENDIE, D'ÉLECTROCUTION OU DE BLESSURE, RESPECTER LES PRÉCAUTIONS CI-DESSOUS :

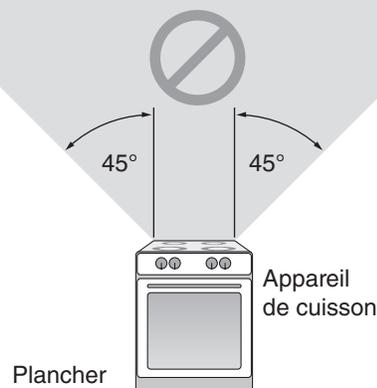
1. N'utilisez cet appareil que de la manière prévue par son fabricant. Si vous avez des questions, communiquez avec le fabricant à l'adresse ou au numéro de téléphone indiqués dans la garantie.
2. Avant toute intervention sur l'appareil ou nettoyage de celui-ci, couper l'alimentation électrique au tableau de distribution et verrouiller le dispositif de sectionnement pour empêcher toute remise sous tension accidentelle. S'il est impossible de verrouiller le dispositif de sectionnement, y fixer solidement et de manière visible un dispositif d'affichage (par ex. : une étiquette).
3. Les travaux d'installation et de raccordement électrique doivent obligatoirement être effectués par du personnel qualifié, conformément aux codes et normes applicables, y compris les codes et normes relatifs aux constructions résistantes au feu.
4. Une quantité suffisante d'air est nécessaire pour assurer la bonne combustion et l'évacuation par la cheminée des gaz produits par les appareils brûlant du combustible, pour éviter tout refoulement. Respecter les recommandations du fabricant de l'appareil et les normes de sécurité comme celles publiées par la National Fire Protection Association (NFPA), l'American Society for Heating, Refrigeration and Air Conditioning Engineers et les autorités locales responsables des codes.
5. Lorsque vous coupez un mur ou un plafond, prenez garde de ne pas endommager les fils électriques ou autres installations qui pourraient y être dissimulés.
6. Les ventilateurs avec conduit doivent toujours évacuer l'air à l'extérieur.
7. N'utilisez qu'un interrupteur MARCHE/ARRÊT, une minuterie mécanique ou une commande à relais.
8. Cet appareil convient à une installation au-dessus de la baignoire ou de la douche lorsqu'il est relié à un circuit protégé par un disjoncteur de fuite à la terre (DDFT).
9. Cet appareil doit obligatoirement être mis à la terre.

ATTENTION

1. Réservez exclusivement à la ventilation générale. Ne pas utiliser pour évacuer des matières ou des vapeurs dangereuses ou explosives.
2. Ce produit est conçu pour être installé dans des plafonds ayant une pente pouvant aller jusqu'à 12/12 (angle de 45°). Le raccord de conduit doit obligatoirement être dirigé vers le haut. **NE PAS MONTER CE PRODUIT DANS UN MUR.**
3. Pour éviter d'endommager les paliers du moteur et les roues de devenir bruyantes et (ou) mal équilibrées, garder votre appareil à l'abri des poussières de gypse, de construction, etc.
4. Consulter l'étiquette des caractéristiques sur le produit pour plus de renseignements ou exigences.

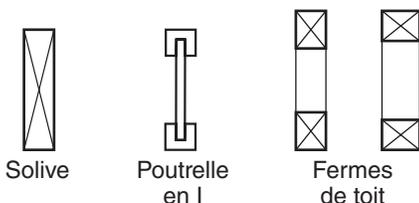
NE PAS UTILISER DANS UNE CUISINE

Ne pas installer au-dessus ou à l'intérieur de cette zone



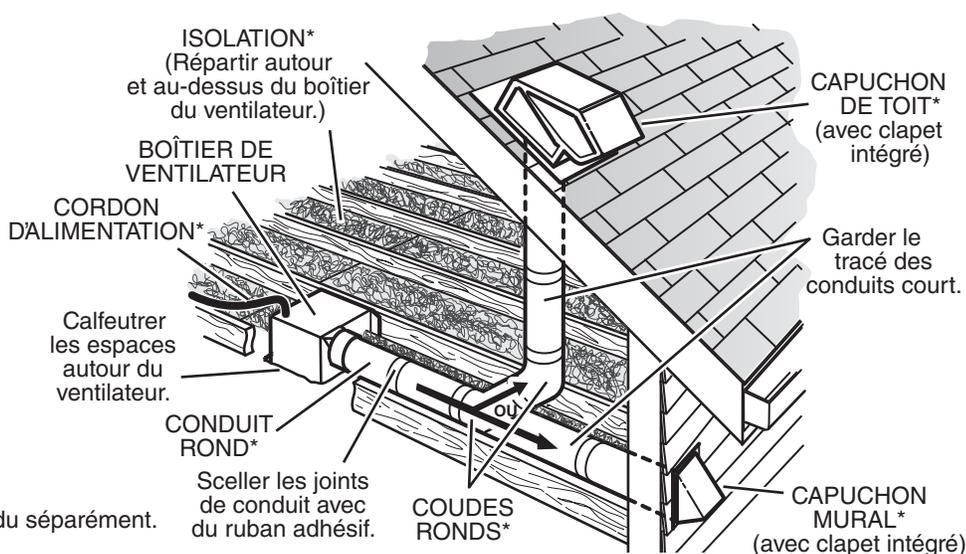
Installation type

- L'installation est identique pour :



- Convient à un plafond construit en 2 po x 8 po.
- Le ventilateur s'installe n'importe où entre les solives, de 14 po à 24 po d'entraxe.

* Vendu séparément.



Les conduits allant de ce ventilateur jusqu'à l'extérieur de l'habitation ont une grande influence sur le débit d'air, le bruit du ventilateur et sa consommation d'énergie. Pour obtenir le meilleur rendement, utilisez les conduits les plus courts et les plus droits que possible et évitez d'utiliser des conduits plus petits que ceux recommandés. L'isolation des conduits peut contribuer à réduire les pertes d'énergie et éviter la prolifération de moisissures. Les ventilateurs installés sur d'anciens conduits pourraient ne pas produire leur débit d'air nominal.

Pour un rendement optimal, il est recommandé d'utiliser des conduits métalliques ronds de 15.2 cm (6 po) de diamètre.

Installation dans une construction neuve

Outils nécessaires

- Tournevis électrique avec embout Phillips
- Tournevis Phillips
- Tournevis à lame plate
- Pincés
- Pince à dénuder
- Pince coupante

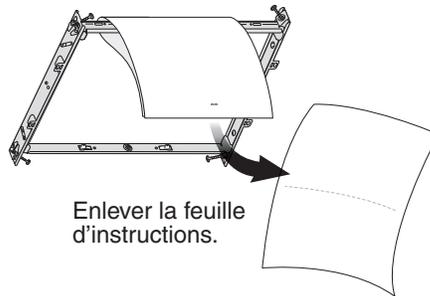
Matériaux nécessaires

- Conduit rond en métal de 6 po recommandé pour une meilleure performance. Du conduit différent est acceptable, au prix d'une performance inférieure.
- Capuchon de toit ou de mur (recommandé avec clapet intégré)
- Ruban adhésif pour l'étanchéité des joints
- Câblage et fournitures électriques en fonction des exigences du code local

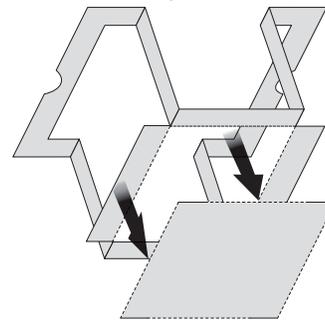
1 Retirer l'emballage



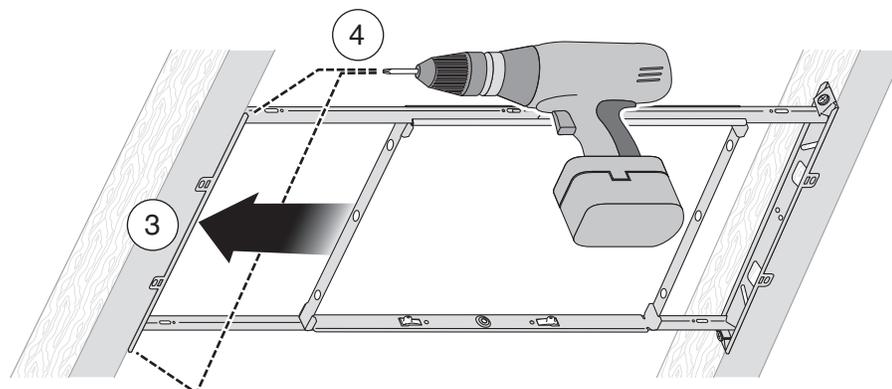
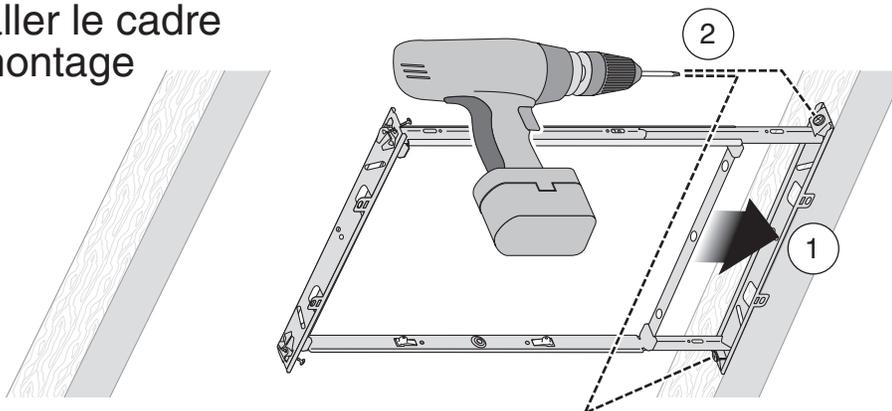
Le sachet de pièces contient une plaque de câblage et six (6) vis.



Découper le masque dans l'emballage. Voir l'étape 6.

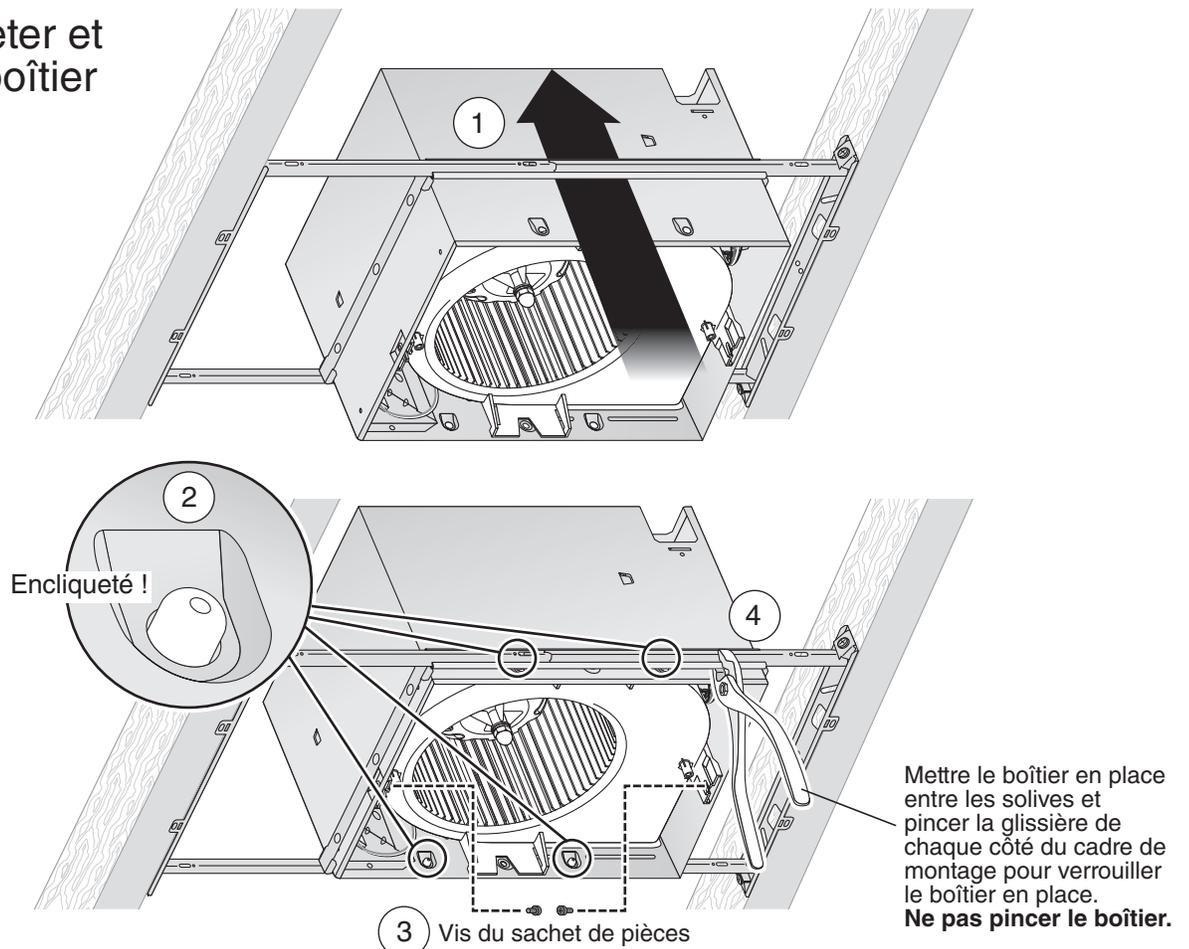


2 Installer le cadre de montage

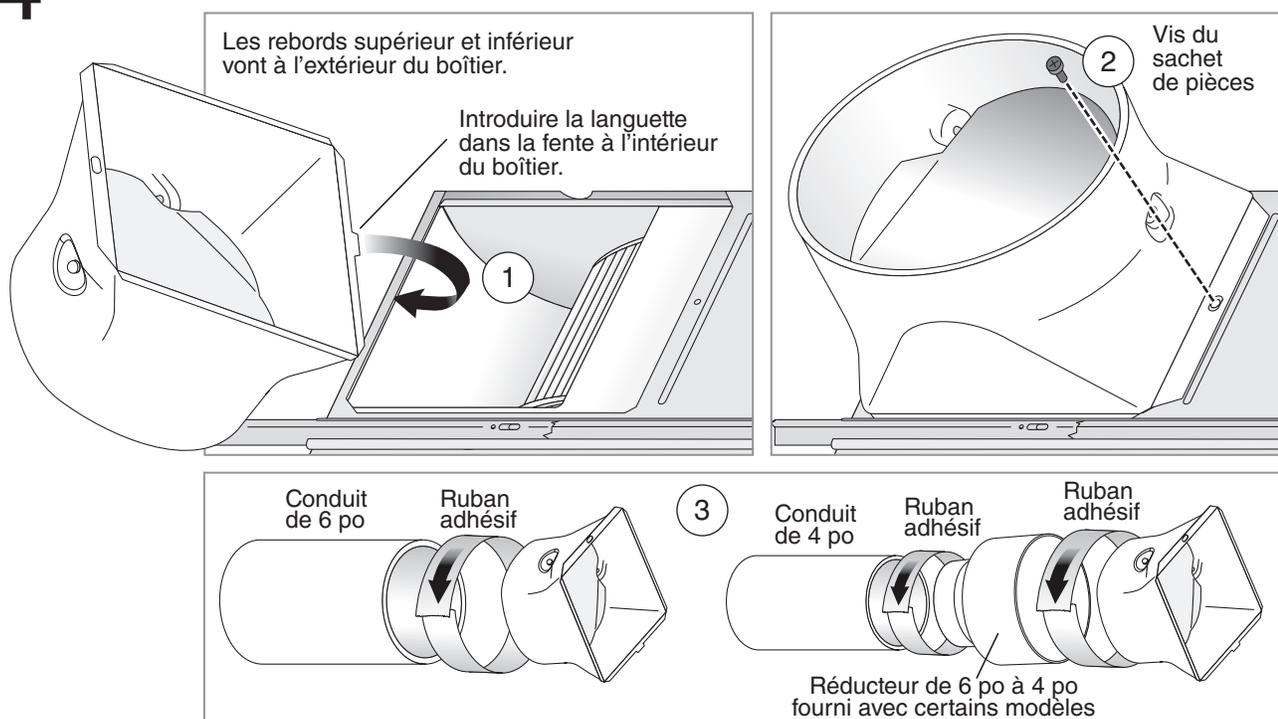


Installation dans une construction neuve

3 Encliqueter et fixer le boîtier



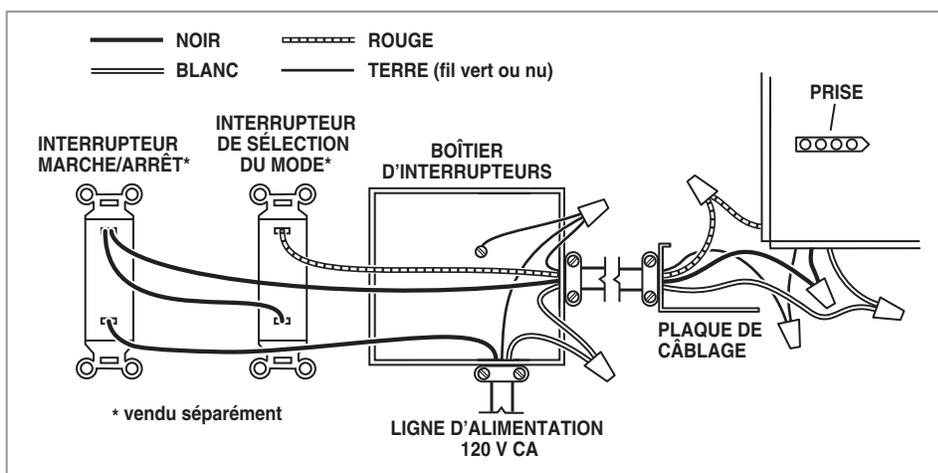
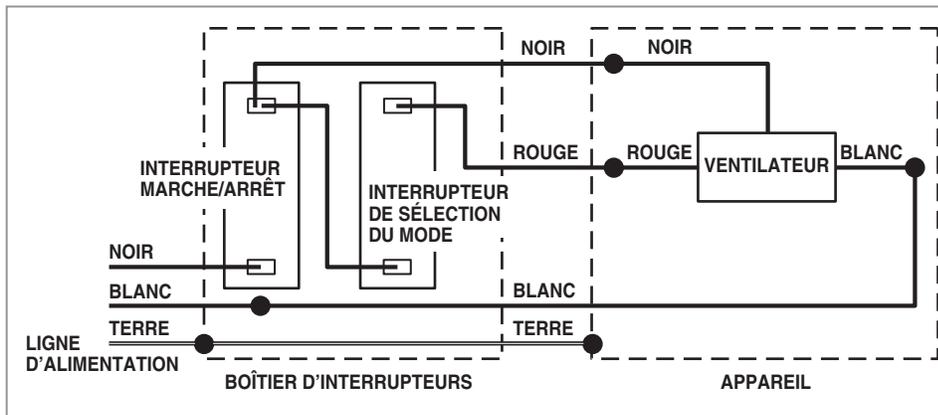
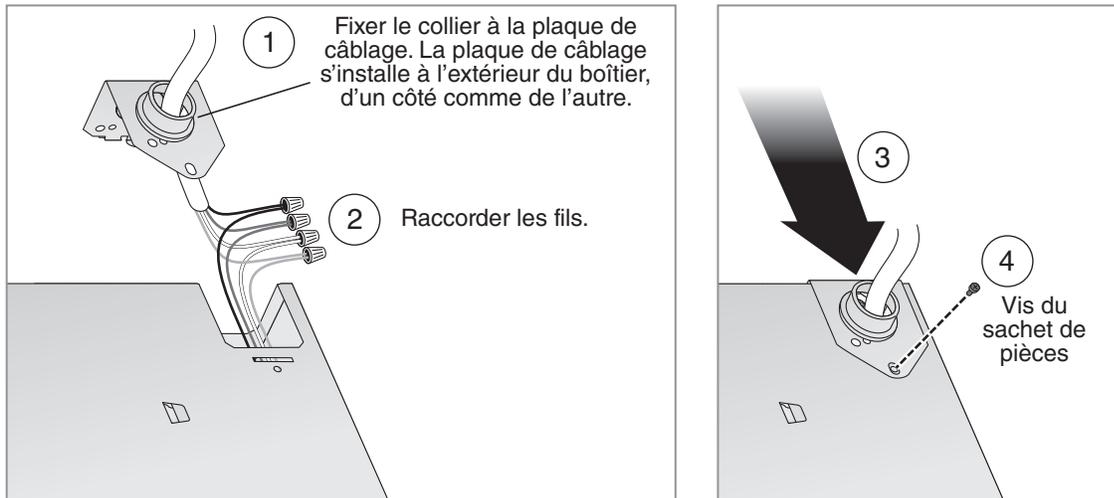
4 Fixer le raccord de conduit et le conduit



Installation dans une construction neuve

5 Raccorder les fils et installer la plaque de câblage

- Acheminer les fils 120 V CA à l'emplacement de l'installation.
- Raccorder les fils à la plaque de câblage fournie dans le sachet de pièces à l'aide de connecteurs homologués UL.
- Raccorder les fils comme indiqué au schéma de câblage.



Installation dans une construction neuve

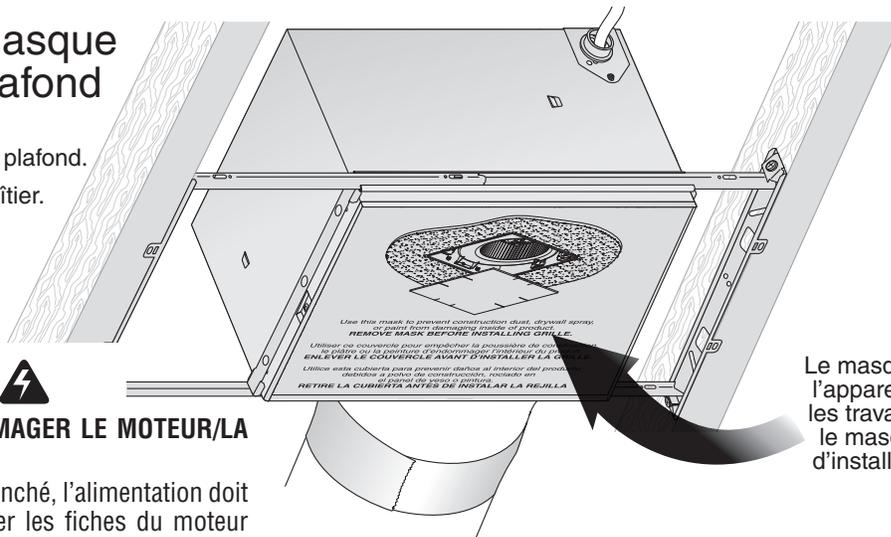
6 Mettre le masque et finir le plafond

- Installer le matériau du plafond.
- Découper autour du boîtier.

ATTENTION

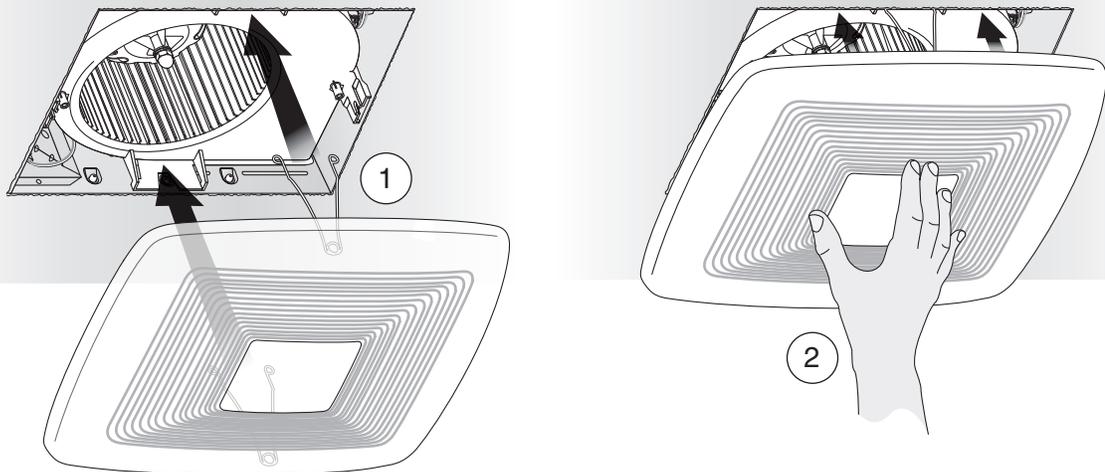
POUR ÉVITER D'ENDOMMAGER LE MOTEUR/LA COMMANDE :

Si le ventilateur a été débranché, l'alimentation doit être coupée avant d'insérer les fiches du moteur dans l'ensemble de commande (voir page 2, AVERTISSEMENT point 2).



Le masque protège l'appareil pendant les travaux. Retirer le masque avant d'installer la grille.

7 Installer la grille



Voir page 12 pour le fonctionnement, le nettoyage et l'entretien ainsi que pour le dépannage.

Installation lors de modernisation

Outils nécessaires

- Tournevis électrique avec embout Phillips
- Tournevis Phillips
- Tournevis à lame plate
- Pincès
- Pince à dénuder
- Pince coupante
- Règle
- Crayon
- Scie à cloison sèche
- Marteau de charpentier
- Couteau universel

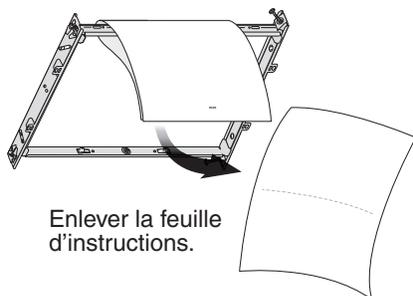
Matériaux nécessaires

- Ruban adhésif pour l'étanchéité des joints
- Un conduit rigide existant nécessite l'ajout d'une courte section de conduit flexible
- Câblage et fournitures électriques en fonction des exigences du code local

1 Retirer l'emballage

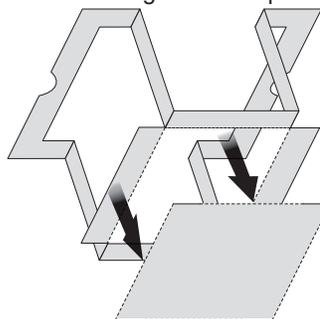


Le sachet de pièces contient une plaque de câblage et six (6) vis.



Enlever la feuille d'instructions.

Découper le masque dans l'emballage. Voir l'étape 12.

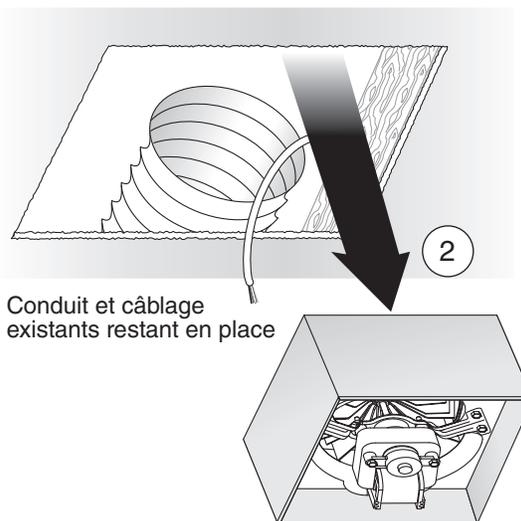
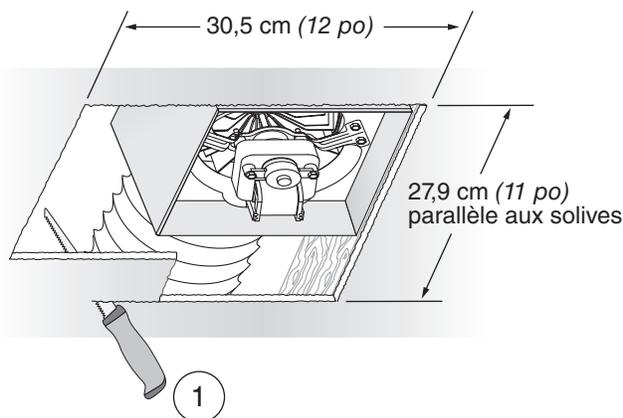


2 Couper l'alimentation

AVERTISSEMENT ⚡

Avant de retirer le ventilateur existant, couper l'alimentation électrique au tableau de distribution et verrouiller le dispositif de sectionnement pour empêcher toute remise sous tension accidentelle. S'il est impossible de verrouiller le dispositif de sectionnement, y fixer solidement et de manière visible un dispositif d'affichage (par ex. : une étiquette).

3 Agrandir l'ouverture dans le plafond et retirer le ventilateur existant

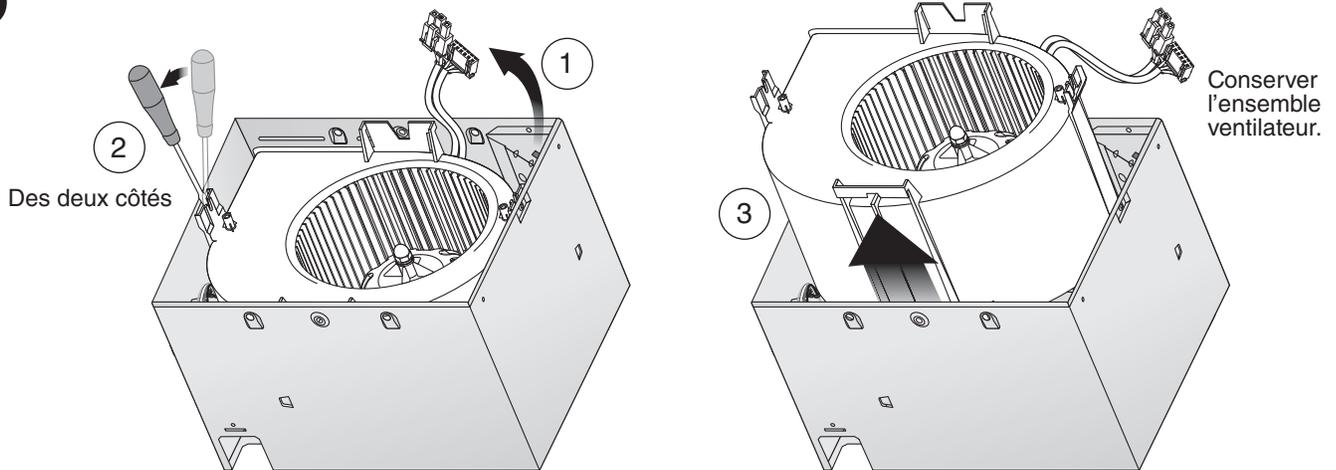


4 Examiner les fils

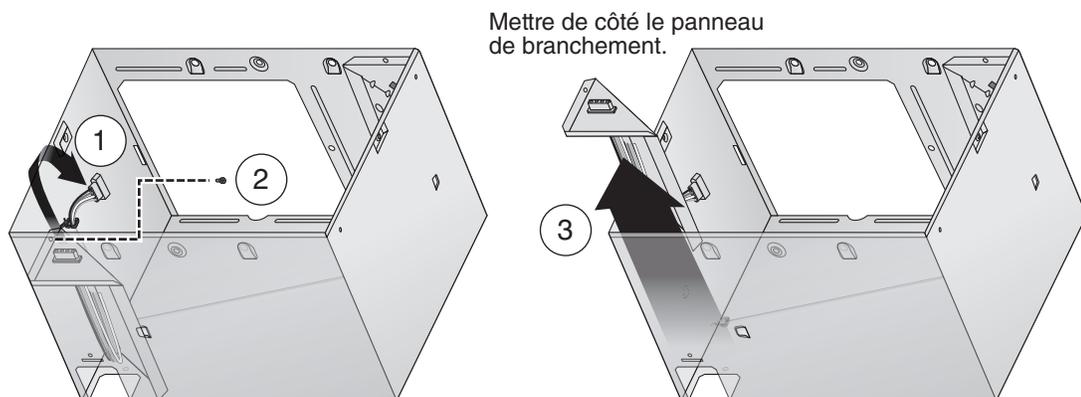
Vérifier les fils existants pour s'assurer qu'ils soient en bon état. S'ils sont endommagés, **NE PAS CONTINUER L'INSTALLATION** de ce produit. Prendre contact avec un technicien qualifié pour la réparation.

Installation lors de modernisation

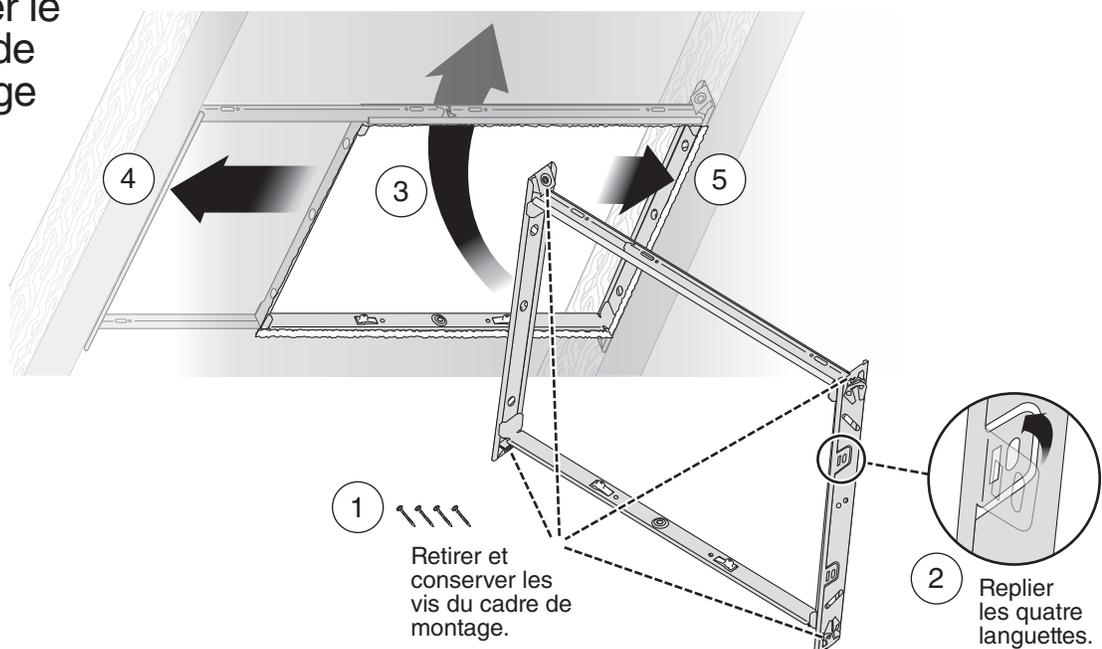
5 Retirer l'ensemble ventilateur



6 Retirer le panneau de branchement

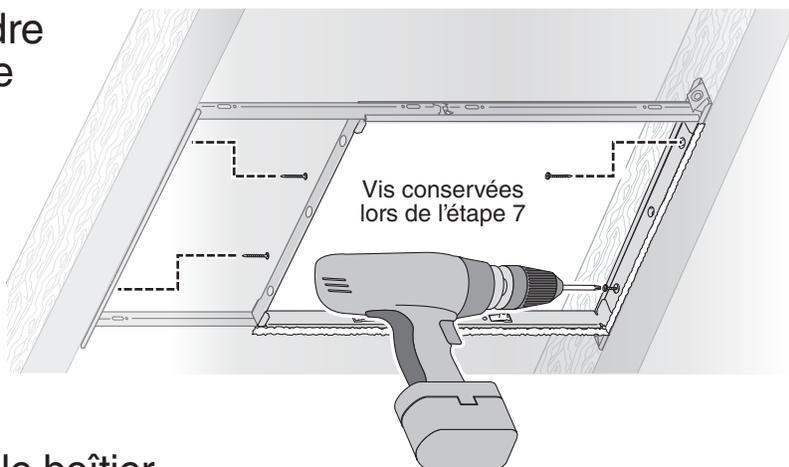


7 Installer le cadre de montage

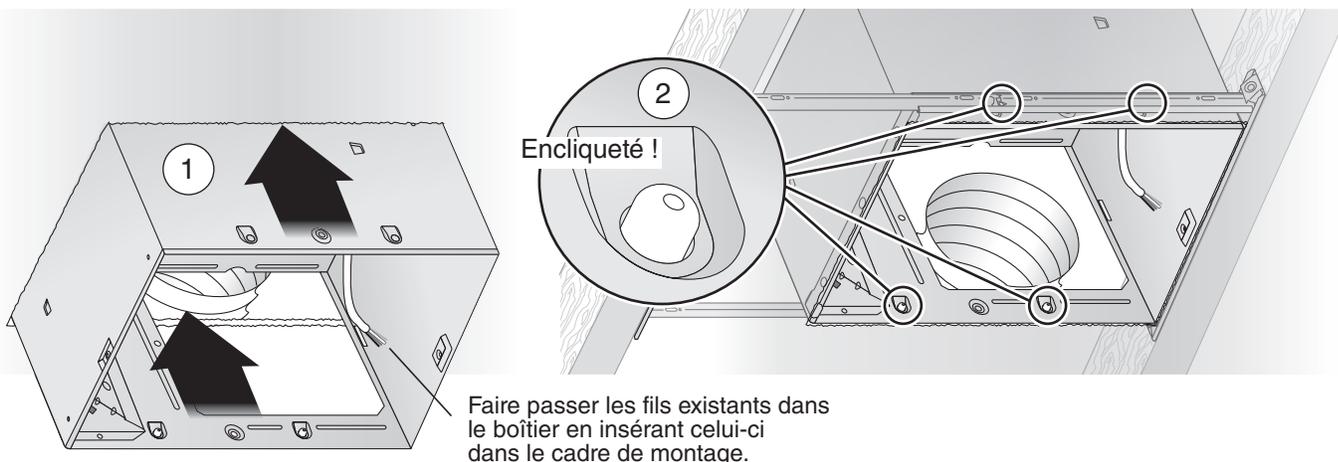


Installation lors de modernisation

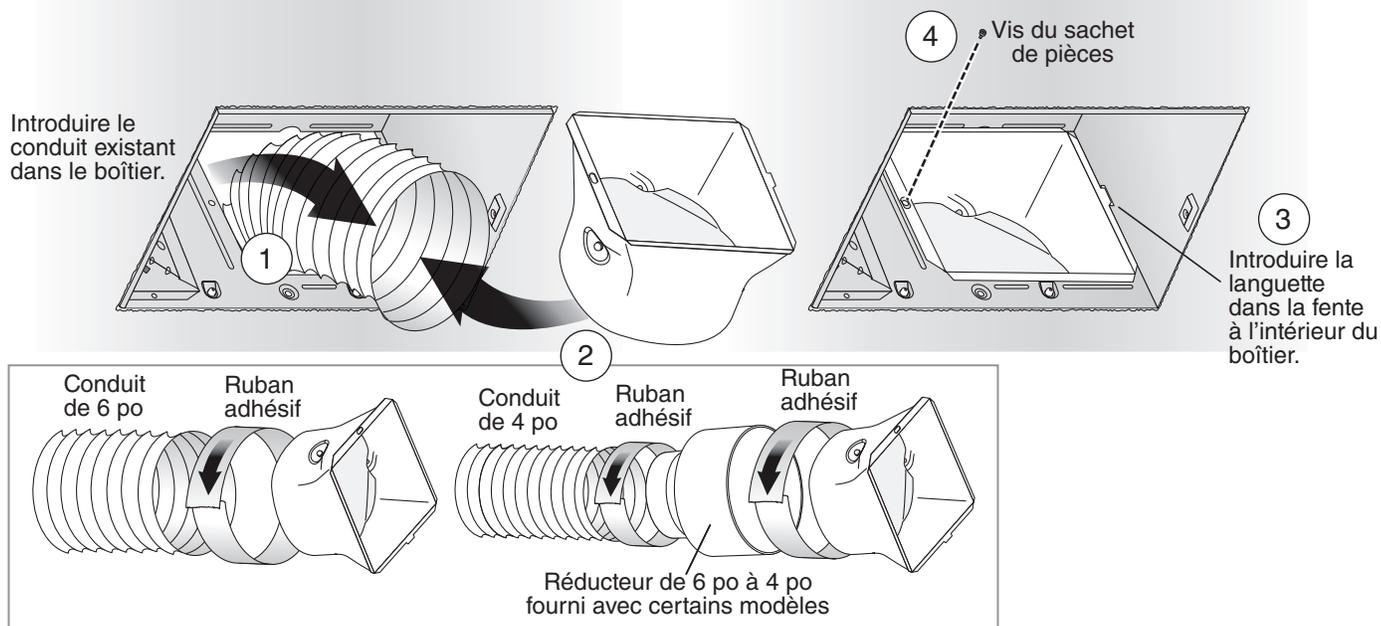
8 Fixer le cadre de montage



9 Encliquer le boîtier



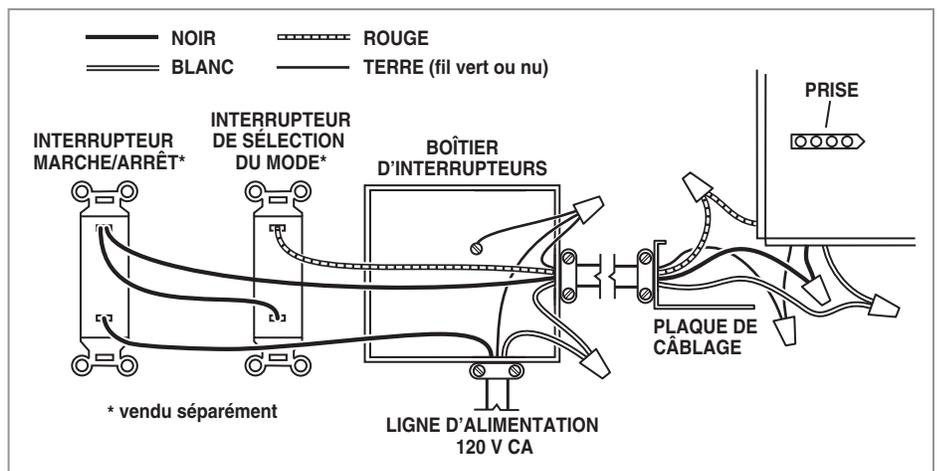
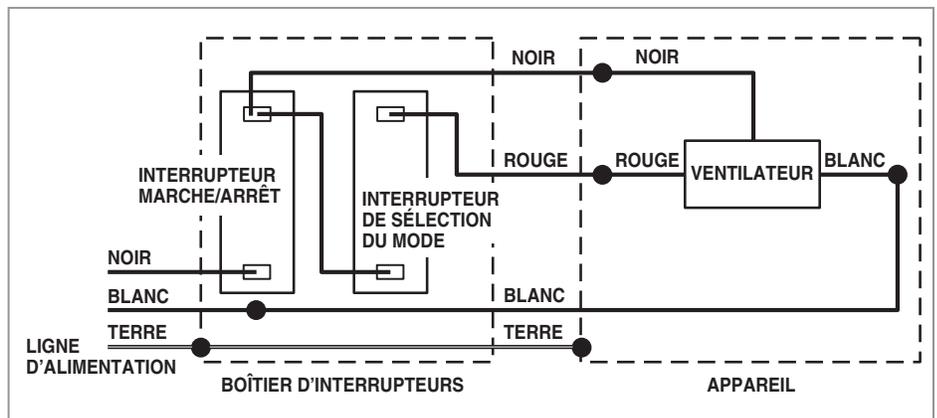
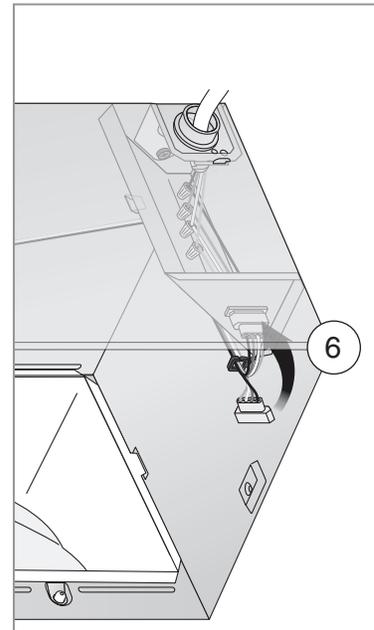
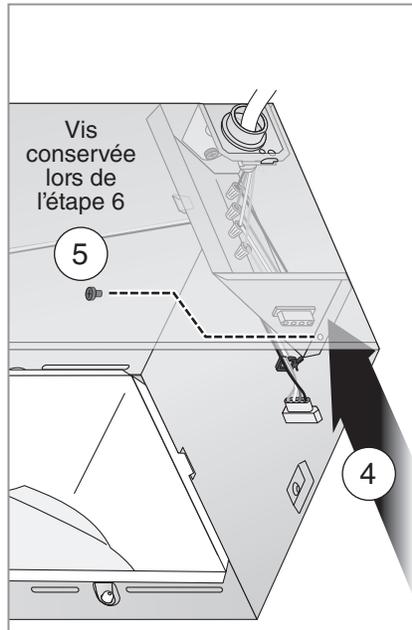
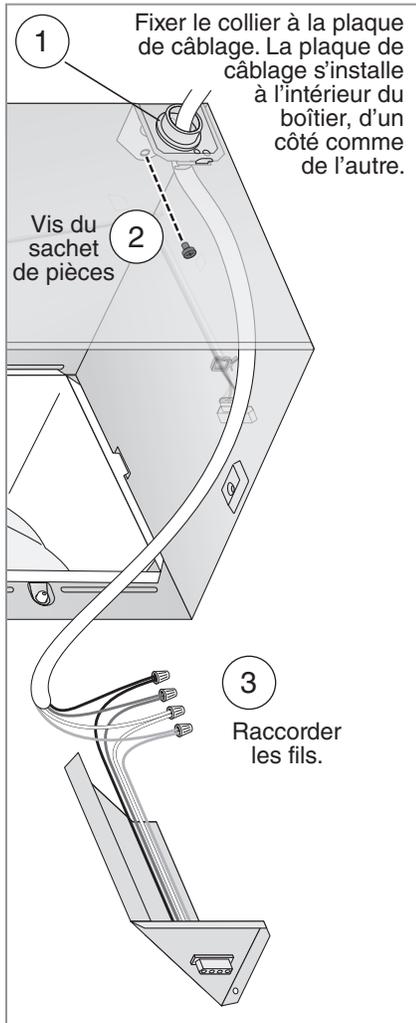
10 Fixer le raccord de conduit et le conduit



Installation lors de modernisation

11 Installer la plaque de câblage, raccorder les fils et réinstaller le panneau de branchement

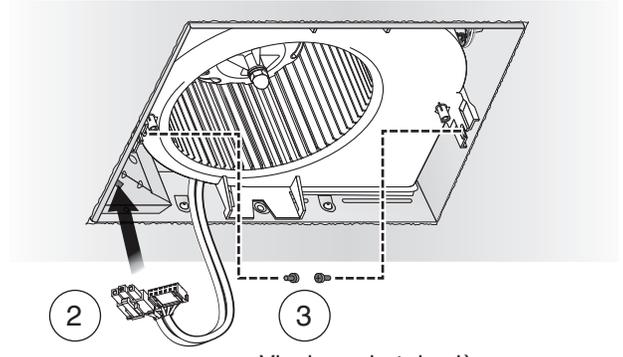
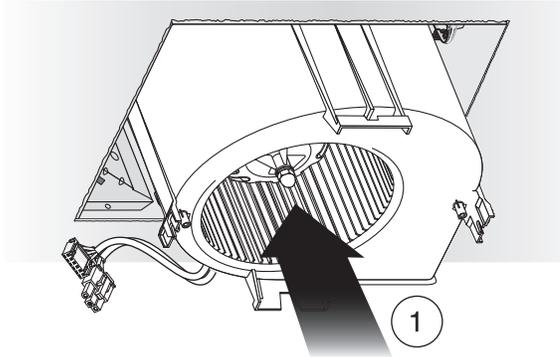
- Raccorder les fils à la plaque de câblage fournie dans le sachet de pièces à l'aide de connecteurs homologués UL.
- Raccorder les fils comme indiqué au schéma de câblage.



Installation lors de modernisation

12 Reinsérer et fixer l'ensemble ventilateur

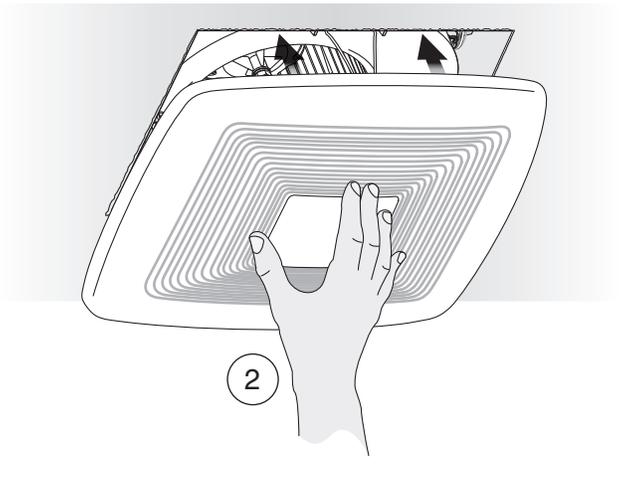
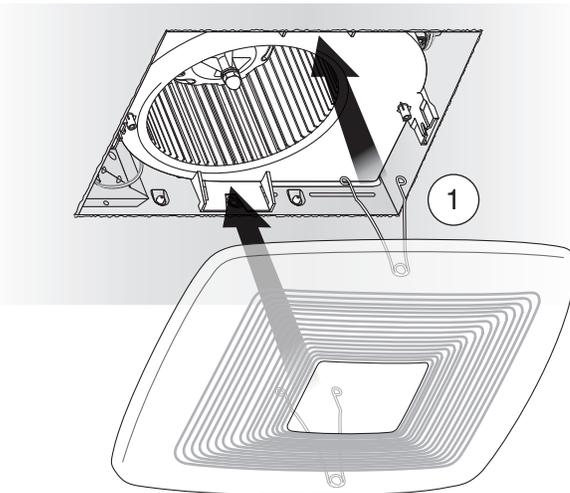
ATTENTION ⚠ ⚡ **POUR ÉVITER D'ENDOMMAGER LE MOTEUR/LA COMMANDE :**
L'alimentation doit être coupée avant d'insérer les fiches du moteur dans l'ensemble de commande (voir page 2, AVERTISSEMENT point 2).



Vis du sachet de pièces

S'il faut réparer le plafond, mettre le masque dans le boîtier après fixation de l'ensemble ventilateur.
Voir Installation dans une construction neuve, étape 6. Retirer le masque avant d'installer la grille.

13 Installer la grille



AVERTISSEMENT ⚠ Avant toute intervention sur l'appareil ou nettoyage de celui-ci, couper l'alimentation électrique au tableau de distribution et verrouiller le dispositif de sectionnement pour empêcher toute remise sous tension accidentelle. S'il est impossible de verrouiller le dispositif de sectionnement, y fixer solidement et de manière visible un dispositif d'affichage (par ex. : une étiquette).

Fonctionnement

Pour mettre le ventilateur en marche

Régler l'interrupteur principal en position marche (ON). Il est normal que ce ventilateur de prendre environ 5 secondes pour commencer à courir après sa mise sous tension.

- Le ventilateur fonctionne au débit d'air homologué si le commutateur de mode est réglé en position marche (ON).
- Le ventilateur fonctionne au débit d'air réglé par l'utilisateur si le commutateur de mode est en position arrêt (OFF).

Pour utiliser la temporisation de changement de débit du ventilateur

1. Régler l'interrupteur principal en position marche (ON).
2. Régler le commutateur de mode en position marche (ON); le ventilateur fonctionne au débit d'air homologué.
3. Quand le commutateur de mode est réglé en position arrêt (OFF), le ventilateur continue de fonctionner au débit d'air homologué jusqu'à ce que la temporisation réglable par l'utilisateur soit écoulée; à ce moment, il passe automatiquement au débit d'air réglé par l'utilisateur.

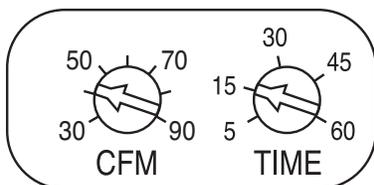
Pour régler le débit d'air*

À l'aide d'un petit tournevis à lame plate, tourner délicatement le bouton CFM jusqu'à ce que la flèche soit vis-à-vis du débit désiré.

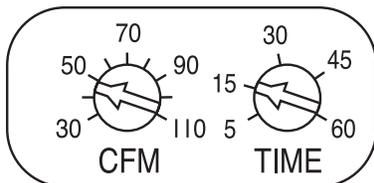
Pour régler la temporisation*

À l'aide d'un petit tournevis à lame plate, tourner délicatement le bouton TIME jusqu'à ce que la flèche soit vis-à-vis de la temporisation désirée (indiquée en minutes).

* Les boutons de réglage par l'utilisateur sont situés dans un coin du boîtier du ventilateur, sous la grille.



ZB80 Boutons de réglage par l'utilisateur



ZB110 Boutons de réglage par l'utilisateur

Pour arrêter le ventilateur

Régler l'interrupteur principal en position arrêt (OFF).

Nettoyage et entretien

ATTENTION

POUR ÉVITER D'ENDOMMAGER LE MOTEUR/LA COMMANDE :

NE PAS retirer la fiche du moteur pour l'arrêter. L'alimentation doit être coupée avant de retirer ou d'insérer la fiche du moteur dans l'ensemble de commande (voir l'AVERTISSEMENT en haut à gauche de cette page).

Pour nettoyer

Pour un fonctionnement silencieux et efficace, une grande longévité et un bel aspect, enlever la grille et nettoyer l'intérieur de l'appareil avec un aspirateur muni d'une brosse à épousseter.

Le moteur est lubrifié à vie et n'a jamais besoin d'être huilé. Si les paliers du moteur font un bruit excessif ou inhabituel, remplacer l'ensemble de commande et le moteur.

Dépannage

Symptôme : Le ventilateur ne fonctionne pas.

- Vérifier au tableau électrique de l'immeuble qu'un fusible ne soit pas grillé ou un disjoncteur déclenché.
- Vérifier que les deux (2) fiches du moteur et des commandes soient bien enfoncées dans leurs prises.
- Vérifier que la roue du ventilateur tourne librement.

Symptôme : Le moteur ne tourne pas régulièrement.

- Vérifier que la roue du ventilateur soit bien fixée à l'axe du moteur et qu'ils tournent librement tous les deux.

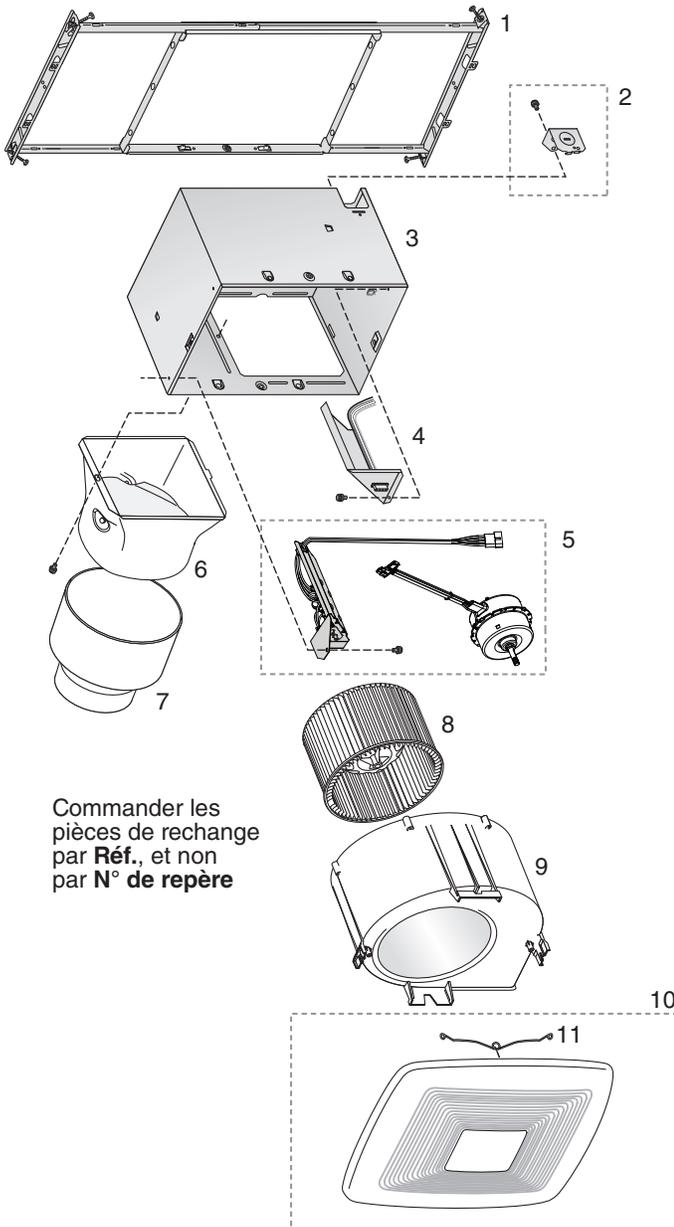
Symptôme : Le ventilateur semble bruyant.

- Vérifier que le clapet anti-retour situé dans le raccord de conduit du ventilateur pivote librement. Les vis de fixation du conduit sur le raccord peuvent empêcher l'ouverture du clapet.
- Vérifier que le clapet anti-retour situé dans le capuchon de toit ou de mur pivote librement. Il arrive en effet que ces clapets se bloquent parce qu'ils ont été peints, ou qu'ils soient obstrués par des débris laissés par des oiseaux ou des insectes.

Symptôme : Le ventilateur n'aère pas correctement la pièce.

- Pour une aération ponctuelle, régler l'interrupteur principal et le commutateur de mode en position marche (ON), pour faire fonctionner le ventilateur à son débit d'air homologué.
- Pour une aération ponctuelle suivie d'une aération continue, augmenter la valeur de durée (TIME) de la temporisation réglable.
- Pour une aération continue, augmenter la valeur de débit réglable (CFM).

Pièces de rechange



Commander les pièces de rechange par **Réf.**, et non par **N° de repère**

N° de repère Réf. Description

1	97018349	Cadre de montage
2	97018721	Plaque de câblage et vis
3	97018382	Boîtier
4	97018471	Ensemble panneau de fils / faisceau électrique
5	97020846	Ensemble de commande et moteur (ZB80)
	97020845	Ensemble de commande et moteur (ZB110)
6	97018331	Raccord de conduit – 6 po
7	99111513	Réducteur 6 po à 4 po (<i>modèle ZB90C uniquement</i>)
8	99020301	Roue du ventilateur
9	97019371	Ensemble de volute (ZB80)
	97018768	Ensemble de volute (ZB110)
10	97018530	Ensemble de grille (<i>comprend 11</i>)
11	99140208	Ressort de grille (<i>Qté : 2</i>)

Garantie

Garantie limitée des ventilateurs Broan

DURÉE DE LA GARANTIE : Broan garantit à l'utilisateur acquéreur original de ses ventilateurs Broan (le « ventilateur ») que son ventilateur sera exempt de défauts de matière ou de main-d'œuvre pendant une durée de trois (3) ans à partir de la date de son achat original. La présente garantie ne couvre pas les accessoires (régulateur de vitesse, par ex.), qui seraient achetés séparément et installés avec le ventilateur.

La durée de la garantie limitée pour obtenir des pièces de rechange et pour la réparation ou le remplacement du ventilateur dans le cadre de la présente garantie limitée, se poursuivra pendant le restant de la durée de garantie originale.

ABSENCE D'AUTRES GARANTIES : LA PRÉSENTE GARANTIE EST EXCLUSIVE ET TIENT LIEU DE TOUTES AUTRES GARANTIES, EXPLICITES OU IMPLICITES. BROAN DÉCLINE ET EXCLUT TOUTE AUTRE GARANTIE EXPLICITE, ET DÉCLINE ET EXCLUT TOUTE GARANTIE IMPLICITE EN VERTU DE LA LOI, Y COMPRIS, SANS POUR AUTANT Y ÊTRE LIMITÉ, CELLES RELATIVES À LA QUALITÉ MARCHANDE ET À L'ADÉQUATION À UN BESOIN PARTICULIER. DANS LA MESURE OÙ LA LÉGISLATION APPLICABLE INTERDIT L'EXCLUSION DES GARANTIES IMPLICITES, LA DURÉE DE TOUTE GARANTIE IMPLICITE ÉVENTUELLEMENT APPLICABLE EST LIMITÉE À LA PÉRIODE SPÉCIFIÉE POUR LA GARANTIE EXPLICITE. Certains États n'autorisant pas les limitations sur la durée d'une garantie implicite, il se peut que la limitation ci-dessus ne s'applique pas à vous. Les éventuelles descriptions, orales ou écrites, du ventilateur, n'ont pour seul but que de l'identifier et ne sauraient être interprétées comme une garantie explicite.

RECOURS : Pendant la durée de la garantie limitée applicable, Broan, à sa discrétion, fournira des pièces de rechange pour tout ventilateur ou partie de ventilateur, ou réparera ou remplacera celui-ci ou celle-ci, sans frais, dans la mesure où Broan admet être redevable de la présente garantie limitée. Broan vous enverra sans frais le ventilateur, ou les pièces de rechange, réparé ou remplacé. Vous êtes responsable de tous les frais de retrait, de réinstallation ainsi que d'expédition, assurance, frais de transport ou autres relatifs à l'envoi à Broan du ventilateur ou des pièces. La présente garantie ne couvre pas (a) l'entretien ni les réparations normales, (b) l'usure normale, (c) les ventilateurs ou pièces détachées ayant été soumis à des abus, une mauvaise utilisation, de la négligence, un accident, un entretien erroné ou insuffisant, un entreposage ou une réparation (réparation non effectuée par Broan), (d) les dommages causés par une mauvaise installation, ou par une installation ou un emploi contraire aux recommandations ou instructions, (e) un ventilateur ayant été déplacé de son point d'installation original, (f) les dommages causés par des éléments environnementaux ou naturels, (g) les dommages survenus pendant le transport, (h) l'usure naturelle de la finition, (i) les ventilateurs utilisés de manière commerciale ou non résidentielle ou (j) les dommages causés par les incendies, inondations ou autres cas de force majeure. La présente garantie ne couvre que les ventilateurs vendus au Canada ou par des distributeurs canadiens agréés par Broan.

EXCLUSION DES DOMMAGES : L'OBLIGATION PAR BROAN DE FOURNIR DES PIÈCES DE RECHANGE, OU D'EFFECTUER UNE RÉPARATION OU UN REMPLACEMENT, AU CHOIX DE BROAN, REPRÉSENTE VOTRE RECOURS UNIQUE ET EXCLUSIF EN VERTU DE LA PRÉSENTE GARANTIE LIMITÉE, ET CONSTITUE L'OBLIGATION UNIQUE ET EXCLUSIVE DE BROAN. BROAN NE SAURAIT ÊTRE RESPONSABLE D'ÉVENTUELS DOMMAGES ACCESSOIRES, INDIRECTS OU SPÉCIAUX DÉCOULANT DU VENTILATEUR, DE SON UTILISATION OU DE SES PERFORMANCES, OU QUI LEUR SERAIENT LIÉS. Les dommages accessoires comprennent, sans pour autant y être limités, la perte de temps et la privation de jouissance. Les dommages indirects comprennent, sans pour autant y être limités, le coût de réparation ou de remplacement des autres biens endommagés par le mauvais fonctionnement du ventilateur.

Certains États n'autorisant pas l'exclusion ou la limitation des dommages-intérêts accessoires, la limitation ou l'exclusion susmentionnée peut ne pas vous être applicable. La présente garantie vous donne des droits légaux spécifiques, et vous pouvez également avoir d'autres droits, qui varient en fonction de l'État.

La présente garantie annule et remplace toutes les garanties précédentes et n'est pas cessible par le consommateur ayant effectué l'achat original.

BROAN NE SAURAIT ÊTRE RESPONSABLE ENVERS VOUS, OU ENVERS QUI QUE CE SOIT SE RÉCLAMANT DE VOUS, D'AUCUNE AUTRE OBLIGATION OU RESPONSABILITÉ, Y COMPRIS, SANS TOUTEFOIS Y ÊTRE LIMITÉ, DES OBLIGATIONS OU RESPONSABILITÉS DÉCOULANT D'UNE VIOLATION DE CONTRAT OU DE GARANTIE, DE NÉGLIGENCE OU AUTRE DÉLIT CIVIL NI D'AUCUNE THÉORIE DE RESPONSABILITÉ STRICTE, RELATIVEMENT AU VENTILATEUR, OU À DES ACTIONS OU ABSTENTIONS, OU AUTRES, COMMIS PAR BROAN.

La présente garantie ne couvre que le remplacement ou la réparation, à l'usine principale de Broan, des seuls ventilateurs ou pièces défectueux ou défectueuses; elle ne comprend pas le coût des déplacements d'entretien ou les frais de subsistance éventuels.

Aucune assistance que vous fournirait éventuellement Broan en dehors des modalités, limitations ou exclusions de la présente garantie limitée ne saurait constituer une renonciation auxdits termes, limitations ou exclusions, ni ne saurait prolonger ladite garantie.

Broan ne remboursera aucune dépense que vous auriez engagée pour la réparation ou le remplacement d'un ventilateur défectueux, sauf celles engagées avec une permission écrite de Broan.

COMMENT BÉNÉFICIER DE LA GARANTIE : Pour avoir droit à la garantie, vous devez obligatoirement (a) prévenir Broan à l'adresse ou au numéro de téléphone ci-dessous dans les sept (7) jours suivant la découverte du défaut couvert, (b) communiquer le numéro de modèle et l'identification de la pièce et (c) décrire la nature des éventuels défauts du ventilateur ou de la pièce concernée. Lors de la demande de prise en garantie, vous devrez obligatoirement fournir une preuve de la date d'achat originale.

Broan Canada, 1140 Tristar Drive, Mississauga, Ontario L5T 1H9
(1 877 896-1119)

www.broan.ca

Si vous devez envoyer à Broan le ventilateur ou une pièce, conformément aux instructions de Broan, vous devrez emballer correctement le ventilateur ou la pièce; Broan ne saurait être responsable d'éventuels dommages pendant le transport.

